



Nos clochers, notre région

Ensemble pour l'avenir de notre patrimoine religieux

PRÉAMBULE

Le 31 mai 2012, à Saint-Basile, près d'une centaine de personnes étaient réunies afin d'amorcer une réflexion régionale quant à l'avenir du patrimoine religieux portneuvois. Cette initiative de la MRC et du CLD de Portneuf mise sur l'importance de la transmission de ce patrimoine matériel aux générations futures. La protection de cet héritage commun, rempli de repères significatifs, est d'autant plus pressante qu'une foule de pressions s'accumulent et menacent nos paysages quotidiens. Afin d'optimiser la conservation de ces bâtiments, qu'ils soient des églises, des presbytères ou des couvents, ceux-ci doivent avoir une vocation donc être vivants. La clé du succès est peut-être dans l'ouverture de ces lieux historiques à tous les citoyens? Une chose est certaine, nous avons un défi à relever. La proposition est de le faire ensemble, de choisir ensemble l'avenir que nous souhaitons pour notre patrimoine religieux.

LE CONSTAT DE LA RENCONTRE

La rencontre en chiffres :

- Toutes les municipalités étaient représentées à l'exception de la Ville de Lac-Sergent
- 55 % des personnes présentes proviennent des fabriques ou leurs entourages
- 33 % des personnes présentes proviennent du monde municipal local ou régional
- 9 % des personnes présentes sont des membres de la table de concertation Culture de la MRC de Portneuf

À la question, est-ce que vous considérez que l'avenir du patrimoine religieux est une responsabilité collective de notre région?

- La majorité des participants ont répondu oui, mais... Le patrimoine religieux appartient à la communauté locale d'abord et avant tout, mais il fait aussi partie de notre identité régionale. Nous devons prendre en considération les particularités de chaque paroisse afin de préserver le sentiment d'appartenance local. Ce patrimoine est notre fierté et doit le demeurer considérant l'implication à tous les niveaux des générations antérieures.
- Ceci dit, nous ne pouvons pas rester sans bouger face à la menace qui pèse sur notre patrimoine religieux. La solution réside peut-être dans un plan de développement régional où il serait possible d'harmoniser les usages destinés aux bâtiments du patrimoine religieux, mais aussi de se défendre de façon collective.
- Nous aurons à faire face à plusieurs paradoxes :
 - Appartenance locale vs Vision régionale
 - Jeunes vs Aînés
 - Paroissiens vs Citoyens
- C'est pourquoi nous devons travailler ensemble dans toutes les sphères et à tous les niveaux pour arriver à une meilleure complémentarité et trouver des pistes d'action concertées et des vocations variées. L'ouverture des lieux de culte à d'autres vocations serait susceptible d'étendre l'intérêt de la conservation de ce patrimoine à tous les citoyens.
- Il nous faut « oublier l'esprit de clocher pour acquérir l'esprit des clochers ».

À la question, quelles organisations devraient être impliquées dans l'avenir de notre patrimoine religieux?

- Deux mots clés sont ressortis des discussions : le partenariat et le partage de connaissances

Toutes les organisations nommées devraient être en mesure de travailler ensemble pour arriver à la protection et la mise en valeur d'un bâtiment du patrimoine religieux :

- **Les fabriques** : Tout part d'elles, elles sont les maîtres d'œuvre et les gestionnaires du culte. Elles doivent toutefois être en mesure d'ouvrir la vocation à d'autres utilisations.
- **Les municipalités** : Elles seront les leaders pour les transformations. Elles doivent aussi intégrer ces bâtiments dans la planification à long terme de la municipalité.
- La concertation **Fabrique/Municipalité** semble être la formule gagnante : de comités locaux, à l'entraide aux échanges de services.
- **Le régional** (MRC et CLD) : Il sera principalement l'accompagnateur dans la concertation du milieu. Il assurera le soutien technique, la planification des usages et pourra éclairer les décisions concernant les utilisations des bâtiments dans l'intérêt de la région.
- **Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine** : Il sera le partenaire numéro un pour le financement et l'accompagnement dans la documentation.
- **Le Diocèse de Québec** : Il devra avoir un rôle de facilitateur et d'accompagnateur.
- **Le Conseil du patrimoine religieux du Québec** : Il sera une ressource très importante pour l'expertise relativement aux travaux.
- **Le milieu des affaires** : Il devra être impliqué pour le développement des solutions d'affaires.
- **La population** : Elle doit être informée en tout temps.

À la question, quelles actions devraient être mises en œuvre afin d'assurer l'avenir de notre patrimoine religieux?

Plusieurs pistes de solution ont été données :

- Avoir une stratégie diversifiée : parler du patrimoine religieux le plus souvent possible et de façon différente.
- Organiser une consultation publique, un sondage, qui soit orientée et composée de bonnes questions. Double vocation : mobilisation et sensibilisation.
- Créer un comité de travail régional avec des gens de chacune des municipalités locales.
- Procéder à la réalisation de carnets de santé pour chacune des églises.
- Arrimer les besoins locaux et régionaux aux bâtiments disponibles. Présenter des hypothèses qui vont dans le sens de la mixité.
- Penser à la possibilité de créer des fondations.
- Animer des lieux afin de permettre à tous d'y accéder : expositions, spectacles, activités de sensibilisation pour les citoyens.

Les premières actions découlant de la rencontre de mai 2012 seront :

- 1) Au cours du mois de décembre 2012, des sondages seront distribués dans les fabriques et les municipalités pour connaître, entre autres, les besoins et les partenariats de chacun.
- 2) Au début 2013, un colloque régional sera organisé sur notre problématique particulière où nous privilégierons le partage d'idées, les regroupements et l'ouverture d'esprit. Ouvert à tous, il est l'occasion de fournir une boîte à outils quant à utilisation des bâtiments et présenter des conférences de projets exemplaires qui pourraient ressembler à notre situation. Ce colloque permettra d'élaborer les besoins locaux et régionaux et de prioriser les actions.